Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260408-202604005-DE

2026-04-005
Séance du Mercredi 8 Avril 2026

MAIRIE DE BRÉCÉ
(Ille-et-Vilaine)

BRÉCÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
6 rue de Rennes
35530 BRÉCÉ
Tel : 02 99 00 10 09
Courriel
accueil@mairie-brece.fr
Site internet
www.mairie-brece.fr

AFFICHAGE
(en vertu de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	18
Absents représentés	1
Absents excusés	
Absents	

L'an deux mil vingt six, le huit Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Brécé s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur HERBST Vincent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le premier Avril deux mil vingt six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. HERBST Vincent, Maire, Mme TRÉPARD NORMAND Christine, M. JOUAN Thierry, Mme PERCHE Olivia, M. LEROY Pascal, M. SIMONNEAUX Olivier, M. POULARD MARTIN Dominique, M. MAQUIGNEAU Eric, Mme THEBAULT Céline, M. LEROUX Arnaud, Mme GANDEMER Nathalie, Mme GIRAUD Perrine, M. BAGOUET Jean François, Mme RONCIÈRE Nolwenn, M. BLESTEL Romain, Mme LECANU Chloé, M. BARBEREAU Antoine, Mme SORRE Nolwenn

Excusés : Excusée ayant donné procuration : Mme BEAUDOUIN Bénédicte à Mme PERCHE Olivia

Absents :

Assistant également à la séance :

A été nommé secrétaire : M. LEROUX Arnaud

Vote	Pour	Contre	Abstention	Non participé
A l'unanimité	19	0	0	

2026-04-005 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS – ASSOCIATION MUSICALE DE HAUTE VILAINE

Cette association a pour but, d'une manière générale, d'assurer et de développer l'enseignement de la musique et l'animation musicale. Une nouvelle convention cadre entre la commune d'ACIGNE, de BRECE, de THORIGNE FOUILLARD et la communauté de communes de CHATEAUGIRON et l'AMHV a été signée en 2017.

La convention a pour objet de préciser les relations techniques, juridiques et financières entre l'AMHV, les communes et la communauté de communes.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260408-202604005-DE

Le conseil municipal est invité à désigner 2 délégués.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité deux délégués :
- Mme PERCHE Olivia titulaire
- Mme GIRAUD Perrine suppléante.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire
Vincent HERBST

